

Brouillon de dossier d'habilitation

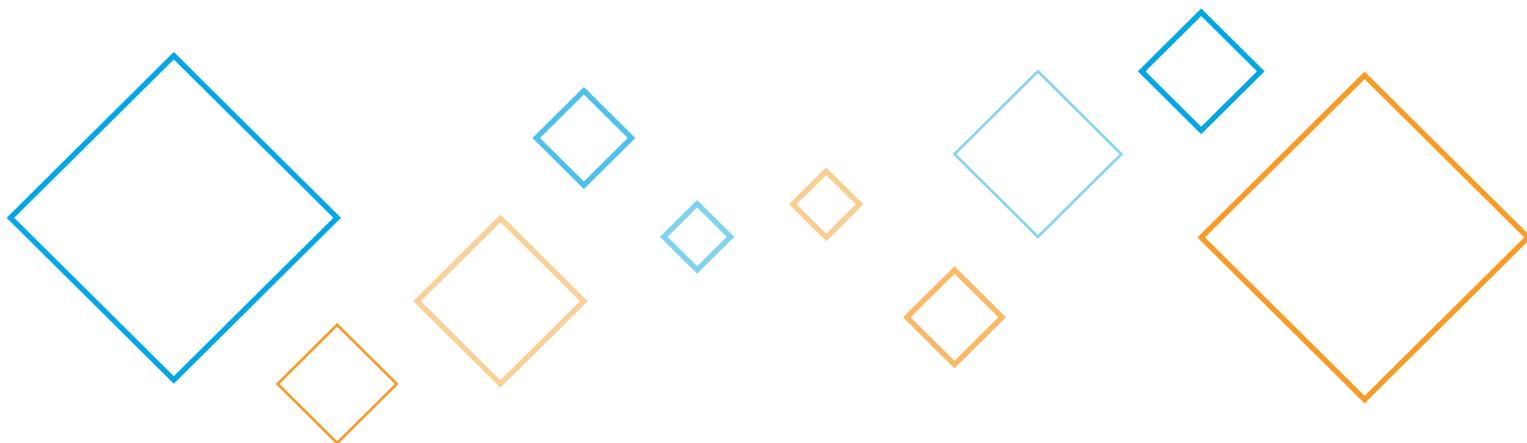
L'habilitation est accordée pour une année scolaire

Dans quel cas compléter ce document ?

Vous êtes un groupe de jeunes âgé·e·s de **11 à 17 ans** et vous avez des projets plein la tête ? Il n'est jamais trop tôt pour agir : comme 10 000 autres jeunes en France, passez à l'action en montant votre Junior Association ! **Pour créer votre Junior Association, vous devez déposer un dossier de demande d'habilitation en ligne via le site www.juniorassociation.org**. Le dossier complet comportera les engagements respectifs, la fiche diagnostic APAC, la cotisation. Vous devrez rencontrer votre Relais Départemental·e.

Le processus d'habilitation permet à la commission de mieux comprendre vos projets, vos envies, votre organisation collective etc. Rien de plus !

Nous ne vous demandons pas une orthographe irréprochable et les informations renseignées ne sont pas engageantes, cela signifie que vous ne devrez pas les réaliser impérativement, si vous n'allez pas au bout de vos projets ce n'est pas grave ! Alors n'hésitez pas à décrire tout ce que vous aimeriez faire, «**dans un monde idéal**»



Attention !

Ce document vous permet de vous entraîner à remplir votre dossier mais ne constitue en aucun cas une demande de dépôt de dossier officielle.

Etape 1

Votre Junior Association

Coordonnées de la JA



L'adresse de votre JA :

Ici, il faudra renseigner l'adresse à laquelle nous pourrons vous envoyer tous nos courriers.

Nom et coordonnées de votre Junior Association

Nom ou structure de votre Junior Association :

Adresse :

Code postal : [][][][][][] Ville :

Téléphone : [][][][][][][][][][] E-mail :

Site internet, compte Insta, TikTok, de la JA :

Votre projet :

Parlez-nous de votre Junior Association

Vous pouvez, par exemple, décrire vos projets, nous expliquer comment est née l'idée de devenir une Junior Association, nous dire comment vous avez choisi le nom de votre Junior Association etc...

.....

.....

.....

.....

Comment organisez-vous votre Junior Association ?

Vous pouvez nous dire, par exemple, qui prend les décisions ? Comment sont choisi-e-s les représentant-e-s ? Quel est leur rôle ? etc...

.....

.....

.....

.....

Avez-vous un règlement ou une charte ?

OUI	NON
-----	-----

Avez-vous un planning de vos actions ?

OUI	NON
-----	-----

A chaque fois, vous pourrez ajouter en pièce jointe ces documents, qui nous permettrons de mieux comprendre votre projet !

Etape 2

Composition de la JA

Les représentant·e-s et membres



Les représentant·e-s de la Junior Association

Votre Junior Association doit désigner deux représentant·e-s au moins, obligatoirement mineur·e-s à la date d'habilitation. Il n'y a pas de limite au nombre de représentant·e-s.

1

Nom :

Adresse :

Code postal : [][][][][][]

Téléphone fixe : [][][][][][][][][][][][]

Téléphone portable : [][][][][][][][][][][][][]

Date de naissance : __/__/____

Prénom :

Genre :

Ville :

E-mail :

Fonction dans la JA :

.....

2

Nom :

Adresse :

Code postal : [][][][][][]

Téléphone fixe : [][][][][][][][][][][][]

Téléphone portable : [][][][][][][][][][][][][]

Date de naissance : __/__/____

Prénom :

Genre :

Ville :

E-mail :

Fonction dans la JA :

.....



Les membres de la Junior Association

Tous les membres doivent préciser leur nom, prénom et leur date de naissance. Vous pouvez accepter des jeunes majeur·e-s âgé·e-s de 18 à 20 ans maximum, mais iels doivent constituer moins de la moitié des membres et ne peuvent pas être représentant·e-s. Il n'y a pas de limite dans le nombre de membres.

Nom :

Date de naissance : __/__/____

Prénom :

Ville :

Genre :

Code postal :

Nom :

Date de naissance : __/__/____

Prénom :

Ville :

Genre :

Code postal :

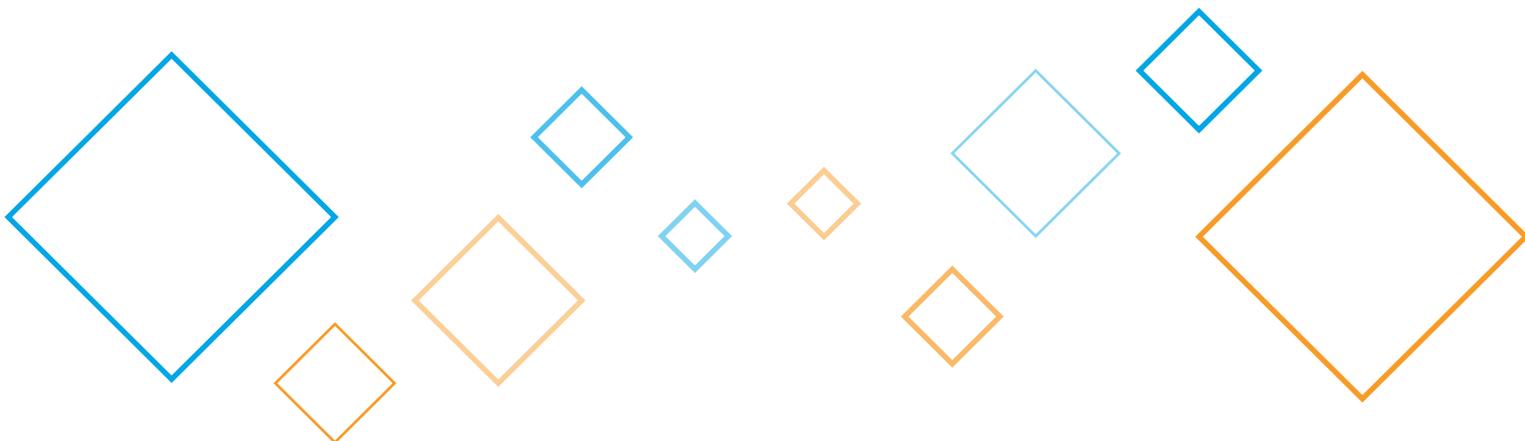
Pour finir

Toute cette partie représentera **la première étape du dossier d'habilitation**.

Le dossier d'habilitation, pour être complet, comportera :

- ◇ les engagements respectifs (vous aurez un modèle en ligne) ;
- ◇ la fiche diagnostic APAC (vous aurez des conseils pour la remplir en ligne) ;
- ◇ la cotisation par chèque ou via HelloAsso ;
- ◇ la rencontre avec votre Relais Départemental·e.

Bon courage, vous verrez, ce n'est pas aussi difficile que ça ! Et n'oubliez pas que votre Relais Départemental·e est là pour vous accompagner dans ces démarches.



Scannez le QR code pour aller directement faire
vosre demande officielle d'habilitation !

